



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 19 octobre 2023 Délibération n° 2023-17

Objet de la délibération : Demande de subvention ingénierie 2024 Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Florence DELARUE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 26 (dont 26 votants)

Date de convocation : 12 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois le dix-neuf octobre à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT (pouvoir de Graziella GUERRE), Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Colette RÉMOND (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Amandine MONARD (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (pouvoir à Alain GUINIOT), Denis NEAULT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN

www.auxoismorvan.fr

03 80 49 65 09

13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Monsieur le Président rappelle que l'Agence Régionale de Santé soutient l'ingénierie du Pays de l'Auxois Morvan au titre de l'animation des contrats locaux de santé. Il est proposé de solliciter une aide au financement du poste de Chargée de mission Santé pour l'année 2024 et d'adopter le plan de financement correspondant : 1 ETP en charge de l'animation du Contrat Local de Santé

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Poste de recettes	Montant	Taux d'intervention
Salaires et charges	44 000,00 €	ARS	22 000,00 €	50,00 %
		CRBFC	13 200,00 €	30,00 %
		Autofinancement	8 800,00 €	20,00 %
Total	44 000,00 €	Total	44 000,00 €	100 %

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 26

Contre :

Abstentions :

- 1) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'Agence Régionale de Santé pour le financement du poste indiqué pour l'année 2024 à hauteur de 22 000 € ;
- 2) Autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté,
Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.